

Syndicat Sud Santé Sociaux CHU Angers

Tél : 54770 (02 41 35 47 70) / 06 82 05 65 81

E-mail : sudsante@chu-angers.fr



www.facebook.com/SUD.CHU.ANGERS

Permanence : Tous les jours de 9h à 17h



Angers le 19 Août 2014

Pendant les congés d'été, La Direction nous plonge la tête dans l'eau !

Pendant que les salariés prenaient un repos bien mérité, la Direction préparait un sale coup pour la rentrée de septembre.

Lors du CTE du 26 juin, le Directeur nous avait présenté un EPRD 2014 (état prévisionnel des recettes et des dépenses) déficitaire et annoncé des mesures visant à "limiter les dégâts".

A notre question concernant un éventuel impact sur le personnel, il avait affirmé qu'il n'y aurait pas d'incidence sur les conditions de travail, les mesures envisagées consistant seulement à mieux maîtriser certains postes budgétaires comme les codages, les prescriptions sur les médicaments, l'imagerie et la biologie.

Et pourtant dès le lendemain (le 27 juin), un "plan d'efficience" était présenté aux cadres supérieurs. Information qui vient de nous parvenir.

Et là, retournement de situation, on reste sans voix devant l'énumération des préconisations pour l'année 2014 :

- **Mesure n°1:** réduction de 40 mensualités.
- **Mesure n°2:** non remplacement pendant 15 jours en cas de départ en retraite.
- **Mesure n°3:** limitation du recours aux heures supplémentaires.
- **Mesure n°4:** limitation de la politique d'accueil des stagiaires.
- **Mesure n°5:** reprise partielle sur provision, heures supplémentaires gagées par la remise à plat des compteurs d'heures supplémentaires.
- **Mesure n°6:** remplacement des ASH par des emplois d'avenir (EA), avec pour cible 14 recrutements EA en 2014.
- **Mesure n°7:** gels de certains postes, validés par la Direction Générale.
- **Mesure n°8:** création massive de secteurs d'hospitalisation de semaine dans les services de chirurgie.
- **Mesure n°9:** gel de projet sur validation DG.

On nous aurait donc menti ?

Ces mesures, si elles se mettent bien en place, vont très fortement impacter nos conditions de travail déjà difficiles. C'est un tournant au CHU alors que la situation économique de l'hôpital est saine (dixit le DG).

Le CHU d'Angers rejoint la longue liste des hôpitaux en souffrance et qui subissent des mesures d'économies drastiques.

Le CHU d'Angers serait-il le bon élève du gouvernement VALLS ?

D'ores et déjà, nous appelons l'ensemble des collègues à se mobiliser et à participer massivement à la journée d'action du collectif national "Convergence des hôpitaux en lutte" le 23 septembre à Paris.

Une montée en bus sera organisée, alors n'hésitez pas à nous contacter.

